

Aider les artistes à sortir du dispositif RMI

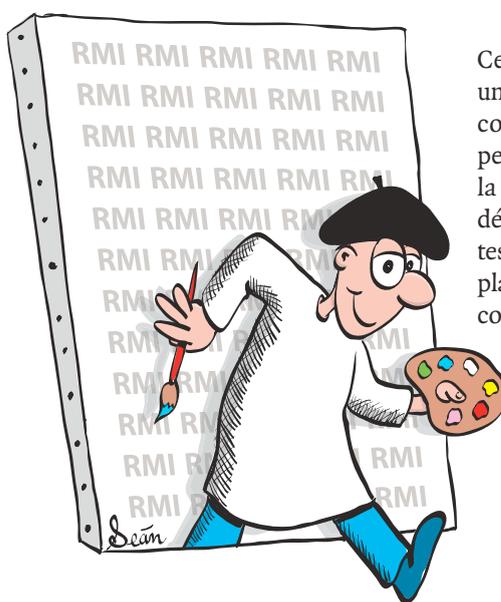
En 2008, le Conseil Général a mis en place un projet d'accompagnement renforcé à destination d'un public d'artistes du département.

Une trentaine d'artistes (peintres, sculpteurs, musiciens, comédiens, ferronniers...) allocataires du RMI ont participé, en 2008, à l'« Action artistes » menée par le Conseil Général au travers du Sasti (Service d'action sociale des travailleurs indépendants). Cet accompagnement renforcé de huit mois sur l'ensemble du département portait sur des rencontres individuelles à leur atelier ou sur leur lieu de répétition, et des réunions collectives par groupe de personnes rencontrant les mêmes problématiques.

« L'objectif de cette action était de comprendre pourquoi ces artistes n'arrivaient pas à vivre de leur art et de tenter d'y répondre par des éléments de solutions », précise Jean-Paul Miroux, consultant assisté du Sasti chargé d'apporter son expérience du milieu artistique (Jean-Paul Miroux est artiste lui-même, sous le nom de Pantomime clown). « Les rencontrer chez eux permettait de mieux cerner ce qui pouvait être amélioré, ce sur quoi ils butaient : un problème de communication, de réalisation, d'orientation, financier, un besoin en matériel... Nous n'étions pas là pour juger, mais pour réfléchir avec eux et essayer de répondre à leurs difficultés. »

Des idées à l'étude

« Aujourd'hui, ajoute Jean-Paul Miroux, 30 % des artistes sont sortis du dispositif RMI et parviennent à vivre de leur art ; nous les avons aidés, en termes d'outils de communication, à établir des relations avec des organisateurs de manifestations, des salles d'exposition, à s'associer à des manifestations culturelles... Mais au-delà de cette action, la mise en place d'un suivi est souhaitable afin de permettre la réalisation des projets. »



Cette action a permis au Sasti de réaliser une nouvelle approche d'un public moins connu que d'autres travailleurs indépendants, et diverses idées ont émergé : la création d'un site Internet interactif dédié aux artistes, d'une Maison d'artistes reposant sur un collectif, la mise en place d'un parc de matériel, de réseaux de communication (échanges avec d'autres départements...), l'organisation d'événements multi culturels... Une réunion aura lieu le 12 juin pour écrire la suite de cette action.

Nathalie Hadrbolec

contact@nathalie-hadrbolec.com

Une fresque tactile à l'école Courbet

Désireuse de sensibiliser sa classe de CM1 au handicap, Florence Musig a mis en place un travail avec les enfants et Alain Fontaine, artiste plasticien intervenant dans les classes dans le cadre des crédits Zep (zone d'éducation prioritaire). « Nous avons rencontré des personnes aveugles et l'idée est venue de réaliser deux fresques à lire avec les mains », indique ce dernier. L'une en bois reprend en braille dix expressions sur le thème de l'œil (« Loin des yeux, loin du cœur », « Les yeux dans les yeux »...), l'autre en terre illustre les couleurs : « Bleu comme la mer du Maroc », « Marron comme le chocolat du goûter »... Un travail à observer sous le préau de l'école Courbet à Auxerre.

